

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT TROIS**

**Le 19 octobre 2023 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 12 octobre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLESEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41                      Nombre de présents :                      33                      Nombre de votants :                      39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. LAMARQUE Michel à Mme JOLY Michelle, Mme DANIERE Emmanuelle à M. MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CHATRE Murielle, (La Bénisson Dieu).

**N°2023/N°148**

**OBJET : VOIE VERTE - ACQUISITIONS FONCIERES PARCELLE A 748  
SUR LA COMMUNE DE ST DENIS DE CABANNE**

M. le Président rappelle que dans le cadre du projet d'aménagement de la voie verte qui emprunte l'ancienne voie ferrée sur la commune de Saint-Denis-de-Cabanne, il est nécessaire d'acquérir 1 parcelle de terrain appartenant à la commune de Saint-Denis-de-Cabanne. Il s'agit de la parcelle A 748 pour une superficie totale de 10 236 m<sup>2</sup>. La commune est par ailleurs favorable à une vente au prix de l'euro symbolique pour considérer l'intérêt intercommunal du projet de voie verte et l'ancienneté de l'acquisition d'origine datant de 1975 (tarif de 20 centimes de francs).

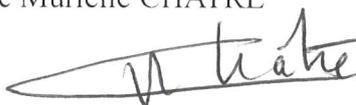
Considérant le projet d'aménagement de voie verte porté par Charlieu-Belmont Communauté.  
Considérant la nécessité d'acquérir la parcelle A 748 pour une superficie totale de 10 236 m<sup>2</sup>.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve l'acquisition de la parcelle A 748 pour une superficie totale de 10 236 m<sup>2</sup> à un euro,
- Accepte que cette acquisition soit gérée par acte administratif,
- Autorise le Président à procéder aux démarches utiles,
- Autorise Madame DUGELET, 1ère Vice-présidente à signer les actes requis en même temps que l'autre partie et en présence de Monsieur le Président, habilité ci-dessus à procéder à son authentification,
- Dit que la dépense est prévue en investissement sur le budget principal.

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de La Bénisson Dieu  
Mme Murielle CHATRE

Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231019-N2023-148-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023